



COMMUNIQUE DE PRESSE

Numerus clausus :

«Le député Brotchi demande un peu de bon sens »

Vendredi 25 septembre

En séance plénière de ce jeudi 24 septembre 2009, le député MR Jacques BROTCHI a interpellé le Ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) sur la problématique du numerus clausus.

Dans sa réponse, le Ministre s'est affirmé contre le numerus clausus en ces mots : « *Ce n'est pas en instaurant un examen d'entrée ou un numerus clausus que nous y arriverons.* »

C'est donc avec surprise que l'on découvre les nouveaux propos du Ministre dans Le Soir d'aujourd'hui, où cette fois il se dit prêt à réfléchir à la piste de l'examen d'entrée ! Faire preuve d'autant d'incohérence dans son discours et ce, d'un jour à l'autre... C'est faire preuve de peu de respect pour tous ces étudiants en médecine qui, déjà, sont les victimes d'un système contradictoire avec les besoins du terrain.

Si le MR est également contre le numerus clausus en Communauté française, il entend bien évaluer et mener un travail de réflexion sur chaque piste qui pourrait mettre un terme à l'incertitude pour des centaines d'étudiants.

Le député Jacques BROTCHI tient donc à rappeler au Ministre : « *Les recteurs sont favorables à un examen d'entrée. Il faudrait donc en rediscuter avant de balayer cette idée. Elle est parfois considérée comme une forme biaisée d'accès aux études universitaires car cet examen se base sur des notions de mathématiques, de chimie ou de physique. Or il existe d'autres éléments à prendre en compte pour évaluer si un candidat sera un bon médecin, par exemple sa personnalité, sa générosité. A mon sens, avoir du cœur est plus important que d'être fort en maths. Il faut tenir compte de tous ces paramètres pour construire une filière médicale qui combatte la pénurie tout en maintenant l'excellence afin que l'ensemble de nos concitoyens soient bien soignés. Mener une concertation avec le fédéral, examiner le cadastre et les besoins seront essentiels pour dégager une solution humaine pour tous.* »

Dans cette optique, **le député Jacques BROTCHI déposera une proposition de résolution en faveur de la mise en place d'un examen d'entrée** aux études de médecine, en espérant que le Gouvernement prendra conscience de l'importance d'examiner toutes les pistes, celle-ci y comprise.



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be